



Déclaration du Bénin pour la région africaine

72^{ème} session du comité régional de l'Afrique

Date : Lomé, le 25 août 2022

Point 17.1 de l'ordre du jour provisoire

RAPPORT DE SITUATION SUR LA MISE EN ŒUVRE DE LA STRATÉGIE RÉGIONALE POUR LA SANTÉ BUCCO-DENTAIRE 2016-2025 QUI VISE À COMBATTRE LES AFFECTIONS BUCCO-DENTAIRES DANS LE CADRE DE LA LUTTE CONTRE LES MALADIES NON TRANSMISSIBLES

Monsieur le Président,

Madame la Directrice Régionale,

Mesdames, messieurs les chefs de délégations

Mesdames et messieurs,

Le Bénin a l'honneur de prononcer la présente déclaration sur le rapport de situation sur la mise en œuvre de la stratégie régionale pour la santé bucco-dentaire 2016-2025 qui vise à combattre les affections bucco-dentaires dans le cadre de la lutte contre les maladies non transmissibles.

Monsieur le Président,

1. Le Bénin félicite le Secrétariat régional de l'OMS pour le rapport de situation qui décrit le degré d'application de la stratégie régionale de santé bucco-dentaire 2016-2025, à la lumière des résultats de l'enquête portant sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre des mesures prioritaires prévues pour chaque objectif, dans les 47 Etats membres de la région africaine.
2. Le Bénin félicite également les différents pays de la région pour les progrès réalisés en matière de gouvernance, de surveillance, de prévention et d'accès aux soins bucco-dentaires .

3. Cependant, le Bénin note une faible mobilisation de ressources pour la lutte contre les affections bucco-dentaires
4. Au Bénin, la lutte contre les affections bucco-dentaires est intégrée au Programme de lutte contre les maladies non transmissibles et leur surveillance est assurée à travers les enquêtes STEPS. A l'instar des autres pays de la sous-région, le financement de la lutte contre les affections bucco-dentaires demeure insuffisant et les ressources mobilisées proviennent du budget national et de l'OMS.
5. Les ressources humaines qualifiées en santé bucco-dentaire sont encore rares avec seulement 52 chirurgiens-dentistes actifs dans tout le pays et 25 techniciens supérieurs en odontologie. C'est pourquoi, le gouvernement s'emploie à octroyer depuis quelques années des bourses de formation en chirurgie dentaire. Cette année, une quarantaine de chirurgiens-dentistes ont fini leur formation à Dakar et sont en cours de déploiement dans les structures sanitaires du pays pour renforcer la lutte contre les affections bucco-dentaires.
6. Pour améliorer l'accessibilité des populations rurales aux soins bucco-dentaires, le gouvernement organise chaque année des campagnes de dépistage et de prise en charge .
. De même la lutte contre le noma a été renforcée grâce à la coopération entre l'OMS et la Fondation Hilfsaktion.
7. Le Bénin approuve l'alignement de la stratégie régionale sur le prochain Cadre mondial de suivi à l'horizon 2030 et voudrait engager la Directrice Régionale de l'OMS à accompagner les pays dans le renforcement de la lutte contre les affections bucco-dentaires pour plus de résultats à la prochaine revue de la stratégie régionale.

Je vous remercie de votre aimable attention.